

Le 10 mars 2026

Avec près de 10 000 logements intégrant des matériaux biosourcés, EpaMarne-EpaFrance accélèrent leur trajectoire bas carbone

À l'occasion du MIPIM, EpaMarne-EpaFrance annoncent franchir le seuil des 10 000 logements intégrant des matériaux biosourcés, dont 7 700 logements labellisés. Les établissements publics d'aménagement de l'Est francilien réaffirment leur trajectoire bas carbone avec des engagements renforcés. De nouvelles consultations résidentielles, intégrant des matériaux biosourcés et fabriqués sur le mode « hors site », viennent enrichir la stratégie des établissements en matière de construction bas carbone.

Une montée en puissance confirmée et un objectif niveau « or »

Depuis plus d'une décennie, EpaMarne-EpaFrance s'engagent à promouvoir un développement durable et de haute qualité avec comme priorités la décarbonation, la sobriété foncière et la préservation des fonctions productives et écologiques des sols. Entre 2015 et 2024, près de 7 700 logements ont été labellisés sur les 10 000 logements comportant des matériaux biosourcés, intégrant le label Bâtiment Biosourcé et des performances RE2020 améliorées. EpaMarne et EpaFrance franchissent ainsi ce cap symbolique, soit un rythme moyen de près de 1 000 logements disposant d'un mode constructif avec de très fortes ambitions de décarbonation.

Un résultat qui s'inscrit dans la trajectoire bas carbone 2025-2029 des Epa. Ainsi, d'ici à 2030, 50 % de la construction neuve devra intégrer des éco-matériaux. Cet objectif correspond au niveau « Or » du Pacte Fibois 2030, auquel l'Epa s'est engagé. Cet engagement s'inscrit également dans la charte Hors Site, signée en 2023, à laquelle l'Epa est signataire.

Des mises en application concrètes

Dans le quartier de gare Noisy-Champs, au sein de la ZAC Noisy Pôle Gare, un nouveau programme de plus de 16 000 m², porté par EpaMarne via la SPLA-IN Noisy Est, présente une opération « hors site » d'envergure, associant logements familiaux et commerces. Cette opération d'aménagement vient confirmer les ambitions environnementales élevées des établissements : RE2020 seuil 2025, NF Habitat HQE Excellent et le Label Biosourcé niveau 1. Côté Champs-sur-Marne, la ZAC des Hauts de Nesles, labellisée BBQA Quartier et composante du quartier de gare Noisy-Champs, renforce cette ambition bas carbone, avec 2 300 logements (dont 25 % sociaux), 50 % de matériaux biosourcés

À Bussy-Saint-Georges, dans l'écoquartier du Sycomore, deux programmes totalisant près de 80 logements en accession traduisent également cette montée des exigences environnementales, avec des objectifs RE2020 renforcés, des labels biosourcés niveaux 1 et 2, au moins 25 % de structure bois, dont 30 % issus de forêts françaises, et 20 % de matériaux préfabriqués hors site afin de réduire l'empreinte carbone de la construction.



Le cap des 10 000 logements intégrant des matériaux biosourcés marque une étape importante de notre trajectoire bas carbone. Il traduit une conviction simple : pour transformer durablement l'Est francilien, il faut rendre ces solutions concrètes, reproductibles et accessibles aussi bien à l'échelle d'un logement que d'un quartier.

Nous allons accélérer le recours aux éco-matériaux et accompagner la montée en puissance du hors site. C'est cette exigence que nous portons dans nos opérations, notamment dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, où la demande en logements est forte. »

Laurent Girometti

Directeur général d'EpaMarne-EpaFrance

Une feuille de route 2025-2029, avec des objectifs clairs et chiffrés

Dans la continuité de la trajectoire annoncée, EpaMarne et EpaFrance confirment leur objectif d'intégration d'éco-matériaux dans la construction neuve et concentrent l'effort des prochaines années sur la montée en puissance du hors site dans les opérations d'aménagement.

En 2026, près de 420 logements intégrant des matériaux biosourcés vont être engagés sur le périmètre d'intervention d'EpaMarne-EpaFrance, dont 125 logements en hors site (Champs-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Bussy-Saint-Georges, Chanteloup-en-Brie, Montévrain, Magny-le-Hongre).

Dans cette démarche, EpaMarne-EpaFrance viennent de signer une nouvelle convention avec Bois de France, s'engageant ainsi à :

- Promouvoir l'usage du bois français dans les projets d'aménagement et de construction
- Accompagner les projets des Epa pour favoriser l'intégration du bois français
- Valoriser les projets exemplaires auprès des parties prenantes, des acteurs du secteur et du grand public

Les établissements entendent lancer chaque année une ou plusieurs opérations dédiées, avec un objectif de 50 % des programmes neufs en 2030, conformément à la charte signée en 2023 avec une dizaine de maîtres d'ouvrage publics. Aujourd'hui, près de 25 % des matériaux de construction hors site sont déjà intégrés, majoritairement en 2D, avec l'objectif de dépasser 50 % à court terme.



ZAC des Hauts de Nesles, opération labellisée BBCA Quartier - Crédits ANYOJI BEL TRANDO

À propos des établissements publics EpaMarne-EpaFrance

EpaMarne et EpaFrance sont des établissements publics d'aménagement dont la mission est de contribuer au développement urbain dans une approche durable, sur un périmètre d'action couvrant 300 km² et étendu sur trois départements franciliens : Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. Aménageurs-pionniers et membres de l'association BBKA depuis 2016, ils placent l'innovation et la préservation de l'environnement au cœur de leur mission afin de répondre aux défis sociétaux actuels et futurs grâce à une ville plus responsable et inclusive. Les établissements créent de futurs quartiers de ville en réalisant, sur fonds propres, des projets urbains à vocation résidentielle, économique ou tertiaire, mais aussi des espaces publics, en s'appuyant sur une étroite collaboration avec les collectivités locales ainsi qu'un large réseau de partenaires (promoteurs, investisseurs, entreprises). Véritables ensembliers, EpaMarne et EpaFrance aménagent le territoire en s'attachant à répondre aux attentes des habitants tout en s'adaptant aux spécificités des 48 communes du périmètre d'intervention. Pour leur propre compte, celui de l'État ou des collectivités, les établissements s'engagent au cœur d'un territoire dans lequel des espaces urbains et naturels aux profils particulièrement variés s'entremêlent. Depuis leur création, ils œuvrent au rééquilibrage du bassin parisien en faisant émerger, à l'Est, des pôles économiques et de vie à la fois durables, mixtes et participant à la dynamique de l'emploi local.

Contacts presse

Treize Cent Treize - Aurélie Caron, Enzo PLENT et Alain N'Dong
Relations presse et médias EpaMarne-EpaFrance
Tél. 01 53 17 97 13 - Presse1313@treizecenttreize.fr